BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 628

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE

Ventes et cessions

948 272 653 RCS Dunkerque.
TERMINUS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Nom commercial : Au Petit Boucher.
Administration : Gérant : REZAC Matthieu André Jacques nom d'usage : REZAC.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 780, Bd de la Rep Francois Mitterrand, 59240 Dunkerque.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 35000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Boucherie, charcuterie, traiteur, fabrication et vente de plats cuisinés à emporter..
Adresse : 780, Bd de la Rep Francois Mitterrand, 59240 Dunkerque.
Précédent propriétaire : 395 374 671 RCS Dunkerque. **BOUCHERIE P. FERMAUT ET FILS.**
Date de commencement d'activité : 14 janvier 2023.
Publication légale : TERRES ET TERRITOIRES *du* 6 janvier 2023.
Oppositions : SELARL DELEZENNE & ASSOCIES, 18 Place du Palais de Justice 59140 Dunkerque.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 08/12/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE DE DUNKERQUE le 16/12/2022, Dossier Dossier 2022 00034596. Référence : 5914P04 2022 A 01048. Adresse de l'ancien propriétaire : 2 et 4 Rue Des Soeurs Blanches 59140 DUNKERQUE. Adresse du nouveau propriétaire : 780 Bd de la Rep Francois Mitterrand 59240 DUNKERQUE. La SARL BOUCHERIE P FERMAUT ET FILS, société en liquidation judiciaire a vendu à M.Matthieu REZAC, ou toute personne morale qu'il se substituerait son fonds de commerce de boucherie, charcuterie, moyennant le prix de 35 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 26 330 euros et aux éléments corporels pour 8 670 euros. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..